Les cours d'école se mettent au vert

Parmi les projets emblématiques de la végétalisation, figure la déminéralisation des cours d'école.

Le constat

La nature en ville est un pilier majeur de la politique de la Ville de Pessac. Aux quatre coins de la commune, des projets sont initiés avec l'aide de Bordeaux Métropole pour « casser du bitume » et planter différentes strates, afin de permettre au végétal de réinvestir l'espace.

Parmi les projets emblématiques figure la déminéralisation des cours d'école.
Pendant longtemps, celles-ci ont été recouvertes d'un enrobé noir, qui était alors jugé pratique d'un point de vue sanitaire et sécuritaire par la communauté éducative : les enfants ne risquaient pas de se salir dans la terre, ni de ramener cette dernière dans les classes, et les risques de chute étaient plutôt limités.

Mais avec le réchauffement climatique, les cours d'écoles sont devenues de véritables îlots de chaleur, où les températures battent des records en été.
Dès 2017, ce sujet de préoccupation est abordé par le CESEL, (Conseil Economique, social et environnemental local) qui constitue un groupe de réflexion aboutissant au vote à l'unanimité d'une délibération en conseil municipal, le 12 février 2019.
Concrètement, la seule solution est de revenir en arrière et de "casser du bitume".
C'est ce qui a été entrepris à l'école élémentaire Joliot Curie, qui nécessitait une réfection. La déminéralisation y a été menée à titre expérimental, l'objectif étant ensuite de l'étendre aux autres écoles de la ville, à raison d'une par an.

Projet expérimental à l'école Joliot Curie

Afin de recenser les besoins et attentes de la communauté éducative, un important processus de concertation a été déployé : pendant six mois, des ateliers ont été mis en place avec les enfants, les enseignants, les parents d'élèves et le personnel municipal (animateurs et agents techniques).

Deux projets ont été élaborés et soumis au vote. Le choix s'est porté sur la création d'îlots de fraîcheur tout autour du terrain de sport situé au cœur de la cour.
Afin de ne pas perturber la vie de l'école, les travaux, débutés en novembre 2021, ont été réalisés sur les temps de vacances scolaires et les mercredis. 30 % de la surface de la cour ont été cassés :

- L'enrobé a été supprimé à certains endroits, soulevé et stabilisé à d'autres selon le principe de rocaille urbaine (plantation de graines, d'arbres et d'arbustes dans les interstices).
- A d'autres endroits, des dalles d'enrobés ont été posées à distance les unes des autres et jointes avec un mélange de terre et de pierre ensemencé, à la manière de pas japonais.
- Les pieds des arbres ont été libérés de l'enrobé qui les empêchait de respirer et agrémentés de plantes couvre-sol (lierre et pervenche).

- Des traverses en bois ont été installées tout autour pour protéger leurs systèmes racinaires et servir d'assises aux enfants.
- Le potager existant a été repris avec une jardinière principale.
- Le terrain de sport central a été refait en totalité avec la pose d'un enrobé perméable permettant l'infiltration de l'eau, et dont la couleur claire limitera le réchauffement du sol.

21 arbres ont été plantés au total et un tiers de la surface de la cour est désormais perméable, ce qui devrait permettre de réduire de 1,6 à 1,9 degrés sa température moyenne (selon les estimations du cabinet d'études).

Pour autant, il faut attirer l'attention de la communauté éducative sur le fait que les effets attendus par ces travaux seront longs à se manifester, car la reconquête de l'espace par le végétal prend du temps. Un certain nombre d'écueils ayantété constatés au cours de ce projet, des précautions seront prises pour ceux à venir. Il faut faire un travail de pédagogie. La déminéralisation des cours d'école a ses limites, il n'est pas possible de les remplacer par des forêts.

La déminéralisation de la cour de l'école Joliot Curie en chiffres :

- 21 arbres plantés (37 au total)
- 970 m2 déminéralisés (1060m2 de surfaces perméables au total soit 1/3 de la cour
- 1,6 à 1,9° en moins

Ville de PESSAC

HÔTEL DE VILLE DE PESSAC
Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

05 57 93 63 63

Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h : uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS